

<http://clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article24>



EDITO 2022 - 2023

- Administration -

Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2022

Date de parution : 1 av. J.C.

Copyright © Collège Irène Joliot Curie - Mehun sur Yèvre - Tous droits

réservés

Présentation de l'établissement

[http://clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre/local/cache-vignettes/L400xH300/20140912_080301_retaillee-64fa0.jpg]

Chers parents,
Bienvenus sur le site du collège Irène JOLIOT-CURIE.

Le collège Irène Joliot Curie de Mehun sur Yèvre est un établissement performant situé à égale distance de Bourges et de Vierzon dans une région dynamique. Collège numérique, accueillant une **Unité Locale d'Inclusion Scolaire**, il offre de nombreuses possibilités à ses 502 élèves scolarisés dans le cadre agréable d'une petite ville paisible, profitant de bâtiments très bien équipés et encadrés par des équipes volontaires, motivées et impliquées dans de nombreux projets que vous pourrez découvrir en parcourant les différents articles de ce site.

Les langues étudiées au collège sont :

LV1 : Anglais

LV2 : Allemand

<http://clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

LV2 : Espagnol

<http://clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Il offre à chacun de ses élèves les enseignements de compléments et les options suivante, permettant à chacun de s'épanouir :

Enseignements facultatifs :

[-] **Chant choral** : ouvert à tous de la 6ème à la 3ème. (1H/semaine sur la pause méridienne) - vidéo de présentation à cette adresse : <https://youtu.be/kM9IjQ3-nbs>

[-] **Langue et Culture de l'Antiquité Latin** de la 5ème à la 3ème (1H/semaine en 5ème - 2H/semaine en 4ème et 3ème)

[-] **Langue et Culture de l'Antiquité Grec ancien** en 3ème (2H/semaine en 3ème)

[-] **Langue et culture Européenne** en 3ème (2h/semaine en 3ème)

Ces enseignements apportent des points supplémentaires pour l'obtention du DNB.

Bon à savoir :

Où puis-je découvrir le contenu des enseignements facultatifs pour m'aider à choisir ?

[-] Vous pouvez les découvrir en cliquant sur les liens et documents suivants :

- [Chant Choral](#)
- [LCA Latin](#)
- LCA Grec : [présentation parents/](#) [présentation élève](#)

Quand choisit-on les enseignements facultatifs ?

[-] Vous choisissez les enseignements facultatifs au moment de l'inscription ou des conseils de classe.

Combien d'enseignements facultatifs peut-on choisir ?

[-] Votre enfant peut demander jusqu'à trois des enseignements proposés.

Mon enfant n'a pas suivi l'enseignement CHANT CHORAL en 6ème. Peut-il s'y inscrire plus tard ?

[-] Oui. Votre enfant peut commencer le chant choral à son entrée en 5ème, en 4ème ou en 3ème.

Mon enfant n'a pas suivi l'enseignement facultatif LCA latin en 5ème. Peut-il commencer en 4ème ou en 3ème ?

[-] Oui. Votre enfant peut s'y inscrire quand il le souhaite, dans la limite des places disponibles.

Mon enfant a suivi l'enseignement LCA Latin en 5ème et 4ème. Peut-il également s'inscrire à l'enseignement LCA Grec en 3ème ?

[-] Oui. Votre enfant a deux possibilités :

1. Il peut abandonner l'enseignement LCA latin au profit de l'enseignement LCA grec.
2. Il peut également choisir de cumuler les deux enseignements facultatifs LCA Latin ET Grec.

Mon enfant a suivi l'enseignement LCA Latin en 5ème et 4ème. Peut-il également s'inscrire à l'enseignement LCE en 3ème ?

[-] Oui, votre enfant a la possibilité de choisir l'enseignement LCE et l'enseignement LCA.

</emb10|center>